

L'ÉTAT D'ALERTE SÉCHERESSE PROROGÉ JUSQUE FIN DÉCEMBRE

.....
Les nappes phréatiques sont au plus bas depuis 20 ans.
Le préfet du Pas-de-Calais a donc pris la décision de prolonger l'état d'alerte sécheresse
jusque fin décembre.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les événements pluvieux de cet automne ne suffisent pas à faire remonter le niveau des nappes d'eau souterraine, au plus bas depuis 20 ans ! La recharge des nappes se fait de novembre à mars (l'eau s'évapore moins et les plantes sont moins gourmandes), elle dépendra donc de la météo à venir ces prochains mois. **L'eau est un bien à économiser plus que jamais.**

L'interconnexion entre Souchez et Ablain-Saint-Nazaire en service grâce aux travaux

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur des Collines de l'Artois, l'agglo a mis en place un plan d'actions permettant la sécurisation des installations. Des travaux d'interconnexion ont ainsi été effectués ces derniers mois pour relier le réseau d'eau de Gouy-Servins / Servins / Villers-au-Bois/Ablain-Saint-Nazaire/Carency/Cambligneul, en risque de manque d'eau potable, au réseau d'eau de Souchez/Liévin. L'interconnexion est désormais opérationnelle et en service depuis novembre.

Les bons gestes à adopter pour préserver la ressource en eau

L'agglo se joint à la préfecture du Pas-de-Calais pour préserver la ressource en eau, compétence forte de la collectivité. Une mobilisation à tous niveaux est attendue afin d'éviter des mesures plus contraignantes et d'importantes conséquences sur la vie quotidienne des habitants du territoire. **Les nappes sont fragiles, préservons la ressource en eau en diminuant notre consommation !**

Voici les consignes suite à la poursuite de l'arrêté préfectoral :

- Interdiction de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de système à recyclage)
- Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées de plus de 20m³ (sauf pour raison de sécurité ou de première mise en service)
- Interdiction d'arroser les pelouses et jardins entre 9h et 19h.

Et voici quelques éco-gestes que nous devrions tous appliquer pour économiser l'eau !

- Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau (double-mécanisme de chasse d'eau, aérateurs d'eau pour les robinets)
- Faire la chasse aux robinets ou aux chasses d'eau qui fuient.

Dans la salle de bains :

- Fermer le robinet pour se brosser les dents
- Utiliser de l'eau dans le lavabo pour se raser
- Se doucher plutôt que se baigner

Dans la cuisine :

- Ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides
- Arroser ses plantes d'intérieur avec l'eau de rinçage des légumes ou l'eau du sèche-linge
- Si vous devez renouveler votre électroménager choisir les appareils à faible consommation d'eau (A+++)

CONTACT

.....

Presse:
Mélanie STRAEHLI
mstraehli@agglo-lenslievin.fr
03.21.79.07.95

21, rue Marcel Sembat
BP 65 - 62302 Lens Cedex
03 21 79 07 90
www.agglo-lenslievin.fr

